

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
—
COURBEVOIE
—

①① N° de publication : **3 088 512**

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **18 60396**

⑤① Int Cl⁸ : **H 04 N 5/365 (2019.01), G 01 J 5/20, H 04 N 5/33**

①②

BREVET D'INVENTION

B1

⑤④ PROCÉDE DE TRAITEMENT D'UNE IMAGE.

②② Date de dépôt : 09.11.18.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public
de la demande : 15.05.20 Bulletin 20/20.

④⑤ Date de la mise à disposition du public du
brevet d'invention : 30.10.20 Bulletin 20/44.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche :

Se reporter à la fin du présent fascicule

⑥⑥ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦① Demandeur(s) : *SCHNEIDER ELECTRIC
INDUSTRIES SAS Société par actions simplifiée —
FR.*

⑦② Inventeur(s) : CHIESI LAURENT.

⑦③ Titulaire(s) : SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES
SAS Société par actions simplifiée.

⑦④ Mandataire(s) : BREVALEX.

FR 3 088 512 - B1



TITRE
PROCEDE DE TRAITEMENT D'UNE IMAGE
DESCRIPTION

DOMAINE TECHNIQUE

La présente invention concerne un procédé de traitement d'une image brute collectée par un imageur pourvu d'une matrice de bolomètres. En particulier, le procédé de traitement selon la présente invention est destiné à corriger les non-uniformités dues aux dispersions des caractéristiques des bolomètres de l'imageur.

La présente invention concerne également un programme d'ordinateur susceptible de mettre en œuvre toutes les étapes du procédé selon la présente invention.

L'invention concerne enfin un imageur comprenant des bolomètres et un calculateur mettant en œuvre le programme d'ordinateur.

ÉTAT DE LA TECHNIQUE ANTÉRIEURE

Un détecteur infrarouge connu de l'état de la technique comprend en général des bolomètres organisés de manière matricielle selon n lignes et m colonnes.

Lorsqu'ils sont exposés à une scène en vue d'une acquisition d'une image, ces bolomètres, sensibles à la température de la scène, voient leur résistance électrique varier. En d'autres termes, le courant circulant dans chacun des bolomètres est dépendant de la température de la scène, mais également de la température ambiante.

En particulier, la mesure $S_p(i,j)$ des bolomètres $B_{\text{pix_}}(i,j)$ d'une matrice de bolomètres évolue selon la loi suivante :

$$S_p(i,j) = \text{Resp}(T_{\text{amb}})(T_{\text{scène}} - T_{\text{amb}}) + S_{0,T_{\text{amb}}}$$

Où :

- T_{amb} est la température ambiante, et plus particulièrement la température de l'imageur ;
- $T_{\text{scène}}$ est la température de la scène vue par le bolomètre,
- $\text{Resp}(T_{\text{amb}})$ est la responsivité du bolomètre, cette dernière dépend de la température ambiante ;

- $S_{0,T_{amb}}$ est la valeur de sortie du bolomètre pour une température de scène égale à la température ambiante.

Le terme $Resp(T_{amb})$ dépend des matériaux utilisés pour la conception du bolomètre ainsi que de l'architecture de ce dernier.

5 La déduction de la température de scène impose de connaître la température ambiante T_{amb} , de sorte que l'imageur est en général également pourvu d'un capteur de température.

L'imageur peut être également pourvu de bolomètres additionnels, dits bolomètres aveugles, et non exposés à la scène. Le courant circulant dans ces derniers ne
10 dépend alors que de la température ambiante.

Ainsi, selon une telle configuration, la détermination de la variation de résistance d'un bolomètre exposé est basée sur une mesure différentielle entre les courants circulant dans ledit bolomètre exposé et un bolomètre aveugle.

En général, chaque colonne de la matrice de bolomètres est associée à
15 un bolomètre aveugle qui est mis en œuvre pour chacun des bolomètres de ladite colonne lors de la mesure différentielle. Toutefois, d'autres configurations peuvent être envisagées, et notamment la mise en commun d'un unique bolomètre aveugle pour plusieurs colonnes de bolomètres.

L'image brute (figure 1) d'une scène susceptible d'être obtenue avec un
20 tel dispositif n'est en général pas exploitable, et nécessite un traitement additionnel.

En particulier, l'image illustrée à la figure 1 révèle le positionnement des bolomètres du détecteur, et plus particulièrement une non-uniformité (« effet de pixelisation »). Cet effet trouve son origine dans la dispersion importante des résistances électriques d'un bolomètre à l'autre.

25 L'image présente également un aspect colonnaire qui est dû à la dispersion des résistances électriques entre les bolomètres aveugles.

Afin de pallier ces problèmes, différentes solutions ont pu être envisagées.

Il a pu, notamment, être proposé de mettre en œuvre un obturateur
30 mécanique sur l'imageur. En particulier, l'obturateur mécanique est placé devant le

détecteur de manière à collecter une image de référence relative à la température ambiante, qui est par la suite soustraite à l'image de la scène.

Cet agencement, relativement simple sur son principe, n'est toutefois pas satisfaisant.

5 En effet, la mise en œuvre d'un obturateur, et la motorisation qui lui est associée, posent à la fois des problèmes de coûts et d'encombrement.

Par ailleurs, l'image de référence doit être rafraîchie dès lors que la température ambiante varie.

10 De manière alternative, il a été proposé de caractériser la réponse en température du détecteur, et notamment de chacun de ses bolomètres.

Cette caractérisation comporte des mesures de référence à différentes températures avec l'ensemble des bolomètres de l'imageur obturés avec un obturateur.

15 Les mesures de références permettent alors de déterminer l'évolution en température de chacun des bolomètres et ainsi construire des tables de calibration conservées dans un espace mémoire du détecteur.

Ainsi, en fonctionnement, le détecteur corrige l'image brute par soustraction, pour chaque bolomètre, des valeurs obtenues par interpolation à partir des tables de calibration.

20 Cette solution, qui permet de réduire l'effet de non uniformité de l'image d'un bolomètre à l'autre, n'est toutefois pas satisfaisante.

En effet, la procédure d'acquisition des mesures de référence est longue, et génère un surcoût de fabrication du détecteur.

Par ailleurs, l'espace mémoire dédié à la sauvegarde des tables de calibration, du fait du coût qui lui est associé, n'est pas souhaitable.

25 Enfin, une troisième méthode basée sur des algorithmes permettant de corriger la non-uniformité de l'image a été proposée dans les documents [1] et [2] cités à la fin de la description.

Ces méthodes connues de l'état de la technique ne sont pas non plus satisfaisantes.

En effet, ces méthodes sont généralement fastidieuses à mettre en œuvre, et leur robustesse est discutable.

Par ailleurs, ces méthodes nécessitent la mise en œuvre de moyens de calculs lourds qui pénalisent d'autant le coût des détecteurs dans lesquelles elles sont mises en œuvre.

Un but de la présente invention est de proposer un procédé de traitement d'image collectée par un imageur pourvu de bolomètres plus simples que les techniques connues de l'état de la technique, et ne nécessitant pas la mise en œuvre de pièces mécaniques ainsi que la robotisation qui leur est associée.

Un autre but de l'invention est de proposer un procédé permettant de corriger l'effet colonnaire observé sur une image brute.

EXPOSÉ DE L'INVENTION

Les buts de la présente invention sont, au moins en partie, atteints par un procédé de traitement d'une image brute caractérisée par des mesures brutes $S_p(i,j)$ associées à des bolomètres actifs $B_{\text{pix}}(i,j)$ d'un imageur agencés de manière matricielle selon n lignes et m colonnes, l'imageur est à une température ambiante T_{amb} , et comprend en outre des bolomètres aveugles $B_b(k)$, chaque bolomètre aveugle $P_b(k)$ étant mis en œuvre pour la mesure différentielle des bolomètres actifs $B_{\text{pix}}(i,j)$ d'au moins une colonne de bolomètres qui lui est propre, avantageusement chaque bolomètre aveugle $B_b(k)$ est associé à une seule colonne de bolomètres actifs $B_{\text{pix}}(i,j)$, le procédé, exécuté par un ordinateur pourvu d'une mémoire, comprend les étapes suivantes :

a) une étape de calcul des résistances électriques $R_{T_c}(i,j)$ et $R_{T_c}(k)$, à la température T_{amb} , respectivement, des bolomètres actifs et aveugles à partir de leurs résistances électriques à une température de référence T_r , respectives, $R_{T_r}(i,j)$ et $R_{T_r}(k)$, mémorisées dans la mémoire ;

b) une étape de détermination des températures effectivement mesurées $T_{sc}(i,j)$ par chacun des bolomètres actifs $B_{\text{pix}}(i,j)$ à partir des résistances électriques calculées à l'étape a) et des mesures brutes $S_p(i,j)$.

Selon un mode de mise en œuvre, l'étape a) de calcul des résistances électriques $R_{T_c}(i,j)$ et $R_{T_c}(k)$, à la température T_{amb} , est exécutée à partir d'une énergie d'activation E_a représentative du matériau formant chacun des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ et aveugles $B_{b_}(k)$.

5 Selon un mode de mise en œuvre, le calcul des résistances électriques $R_{T_{amb}}(i,j)$ et $R_{T_{amb}}(k)$ est exécuté selon l'une et l'autre des relations suivantes :

$$R_{T_{amb}}(i,j) = R_{T_r}(i,j) \cdot e^{\frac{qE_a}{k} \left(\frac{1}{T_{amb}} - \frac{1}{T_r} \right)}$$

et

$$R_{T_{amb}}(k) = R_{T_r}(k) \cdot e^{\frac{qE_a}{k} \left(\frac{1}{T_{amb}} - \frac{1}{T_r} \right)}$$

10 Selon un mode de mise en œuvre, la température effectivement mesurée $T_{sc}(i,j)$ par un bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ vérifie la relation suivante :

$$S_p(i,j) = Resp(T_{amb}, i,j)(T_{sc}(i,j) - T_{amb}) + S_{0,T_{amb}}(i,j)$$

Où :

- $Resp(T_c, i,j)$ est la responsivité du bolomètre ;

- $S_{0,T_{amb}}(i,j)$ est la valeur de sortie du bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ pour une température effectivement mesurée égale à la température ambiante.

15 Selon un mode de mise en œuvre, la valeur $S_{0,T_{amb}}(i,j)$ associée à un bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ d'une colonne est fonction de la différence entre les courants $I_{0,pix}(i,j)$ et $I_{0,b}(j)$ susceptibles de circuler, respectivement, dans ledit bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ et le bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ auquel est associée la colonne pour une température effectivement mesurée égale à la température ambiante.

20 Selon un mode de mise en œuvre, l'étape a) est précédée d'une étape a1) d'acquisition des mesures brutes $S_p(i,j)$ au niveau d'amplificateurs à transimpédance capacitive agencés de sorte que l'ensemble des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ de chaque colonne ainsi que le bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ auquel est associée ladite colonne sont connectés à une entrée négative d'un des amplificateurs à transimpédance capacitive,
25 l'entrée positive dudit amplificateur recevant une tension de référence.

Selon un mode de mise en œuvre, entre chacun des bolomètres, actifs et aveugles, et l'amplificateur à transimpédance capacitive auquel ces derniers sont connectés, viennent s'interposer des dispositifs interrupteurs, notamment des transistors, commandés par le calculateur.

5 Selon un mode de mise en œuvre, préalablement à la mise en œuvre du procédé, une étape de mesure des résistances électriques $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$ est exécutée.

10 Selon un mode de mise en œuvre, la détermination de la résistance électrique $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$ d'un bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ d'une colonne ou du bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ auquel est associée ladite colonne comprend une mesure du courant susceptible de circuler dans le bolomètre concerné.

Selon un mode de mise en œuvre, la mesure du courant susceptible de circuler dans le bolomètre concerné comprend la fermeture de l'interrupteur s'interposant entre ledit bolomètre concerné et l'amplificateur à transimpédance capacitive, les autres interrupteurs étant maintenus ouverts.

15 L'invention concerne également un programme d'ordinateur, qui lorsqu'il est mis en œuvre par un calculateur, permet d'exécuter le procédé selon la présente invention.

L'invention concerne également un imageur pourvu

20 - de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$, d'un imageur, agencés de manière matricielle selon n lignes et m colonnes ;

- de bolomètres aveugles $B_{b_}(k)$, chaque bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ étant mis en œuvre pour la mesure différentielle des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'au moins une colonne de bolomètres qui lui est propre, avantageusement chaque bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ est associé à une seule colonne de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$

25 - un calculateur doté du programme d'ordinateur selon la présente invention.

L'invention concerne également la mise en œuvre de l'imageur selon la présente invention pour la détection, notamment la détection de personnes, dans une pièce.

BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

D'autres caractéristiques et avantages apparaîtront dans la description qui va suivre d'un procédé de traitement d'une image, donnés à titre d'exemples non limitatifs, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

- 5 - la figure 1 est une image brute d'une scène obtenue par un imageur pourvu de bolomètres agencés selon une matrice de 80 lignes par 80 colonnes ;
- la figure 2 est une représentation schématique d'un imageur pourvu d'une lentille montée sur un diaphragme susceptible d'être mis en œuvre selon la présente invention ;
- 10 - la figure 3 est une représentation d'un schéma électrique équivalent de l'imageur, la figure 3 représente notamment une première colonne C_1 , et une $X^{\text{ième}}$ colonne C_X de bolomètres actifs $B_{\text{pix}}(i,j)$;
- la figure 4a représente un schéma électrique équivalent résultant de la fermeture d'un unique dispositif interrupteur d'un bolomètre actif donnée ;
- 15 - la figure 4b représente un schéma électrique équivalent résultant de la fermeture d'un unique transistor de commande d'un bolomètre aveugle donnée, aucun courant ne circulant dans les autres bolomètres actifs et aveugles.

EXPOSÉ DÉTAILLÉ DE MODES DE RÉALISATION PARTICULIERS

20 La présente invention va maintenant être décrite en relation avec les figures 1 à 4b.

La figure 2 représente un imageur pourvu d'une pluralité de bolomètres actifs, notés $B_{\text{pix}}(i,j)$, agencés de manière matricielle selon n lignes (notées « L_i ») et m colonnes (notées « C_j »).

25 Un bolomètre indicé i, j correspond à un bolomètre disposé à l'intersection de la ligne i avec la colonne j .

L'imageur de la figure 2 peut également comprendre une pluralité de bolomètres aveugles $B_b(k)$.

Chaque bolomètre aveugle $P_{b_}(k)$ est mis en œuvre pour la mesure différentielle des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'au moins une colonne de bolomètres qui lui est propre.

5 En particulier, chaque bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ est associé à une seule colonne (C_j) de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$.

L'imageur 1 comprend en outre un calculateur 4 doté d'un processeur de calcul destiné à exécuter les différentes étapes du procédé selon la présente invention.

10 Le calculateur peut également comprendre un espace mémoire pour sauvegarder des mesures brutes, et/ou des paramètres utiles au fonctionnement de l'imageur 1.

Enfin, l'imageur 1 peut comprendre une sonde de température 5 destinée à évaluer la température de l'environnement dans lequel se trouve ledit détecteur. La sonde de température peut, par exemple, comprendre une jonction PN.

15 La figure 3 est une représentation d'un schéma électrique équivalent de l'imageur 1. La figure 3 représente notamment une première colonne C_1 , et une $X^{ième}$ colonne C_X de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$.

20 Chacun des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'une colonne C_j , ainsi que le bolomètre aveugle $B_{b_}(j)$ auquel est associé ladite colonne, est connecté à une ligne commune $BL(j)$ via un dispositif interrupteur I , et notamment un transistor, commandé par le calculateur.

L'extrémité de chacune des lignes communes $BL(k)$ est connectée à une entrée négative E^- d'un amplificateur à transimpédance capacitive CTIA. L'entrée positive E^+ se voit, pour sa part, imposée une tension de référence V_{bus} .

25 La mise en œuvre des dispositifs interrupteurs I permet d'adresser de manière individuelle chacun des bolomètres actifs ou aveugles et ainsi mesurer leur signal de sortie au niveau d'un des amplificateurs à transimpédance capacitive CTIA.

Le procédé selon la présente invention propose de corriger les défauts d'une image brute caractérisée par des mesures brutes $S_p(i,j)$ associées aux bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$.

Le procédé selon la présente invention comprend une étape a) de calcul des résistances électriques $R_{Tc}(i,j)$ et $R_{Tc}(k)$, à la température T_{amb} , respectivement, des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ et aveugles $B_b(k)$.

5 Ces résistances électriques sont notamment calculées à partir des résistances électriques, desdits bolomètres, à une température de référence T_r , respectives, $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$, mémorisées dans la mémoire du calculateur.

Les résistances électriques $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$, respectivement, des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ et des bolomètres aveugles $B_b(k)$ à la température de référence T_r , peuvent être déterminées préalablement à l'étape a), lors d'une étape a1).

10 Par exemple l'étape a1) est exécutée lors de la fabrication de l'imageur.

L'étape a1) comprend alors une première sous-étape a1₁) de détermination des résistances électriques à la température de référence de chacun de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$.

15 La première sous-étape a1₁), met en œuvre un masque, maintenu à la température de référence T_r , disposé devant l'imageur 1 (il est entendu que l'imageur est également maintenu à la température de référence T_r).

Le courant circulant dans chacun des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ est alors mesuré de manière individuelle.

20 En particulier, la mesure du courant $I_{pix_}(a,b)$ d'un bolomètre actif $B_{pix_}(a,b)$ donnée comprend la fermeture du dispositif interrupteur le connectant à la ligne commune BL(b), les autres interrupteurs étant maintenus ouverts. Les interrupteurs GSK associés aux bolomètres aveugles sont également maintenus ouverts de manière à annuler le courant susceptible de les traverser.

25 Le schéma électrique équivalent résultant de cette configuration est présenté à la figure 4a.

La tension V_{CTIA} en sortie S de l'amplificateur à transimpédance capacitive CTIA associé à la colonne « b » vérifie la relation (1) suivante :

$$V_{CTIA} = V_{BUS} + \frac{T_{int}}{C_{int}} \cdot I_{pix_}(a, b) \quad (1)$$

C_{int} étant une capacitance de l'amplificateur CTIA et T_{int} un temps d'intégration lors de l'étape de mesure du courant $I_{pix_}(a,b)$.

Par ailleurs, le courant $I_{pix_}(a,b)$ est fonction des caractéristiques géométriques et électriques du bolomètre ainsi que des caractéristiques pilotant ce dernier.

Plus particulièrement, le courant $I_{pix_}(a,b)$ vérifie également la relation (2) suivante :

$$I_{pix_}(a,b) = \frac{1}{2} \cdot k_n \cdot \frac{W}{L} \cdot (GFID - R_{Tr_}(a,b) \cdot I_{pix_}(a,b) - V_{th,N})^2 \quad (2)$$

μ_n étant la mobilité électronique dans le matériau formant le bolomètre considéré ;

C_{ox} étant la capacité surfacique de la grille du transistor pilotant le bolomètre ;

$k_n = \mu_n \cdot C_{ox}$ étant un facteur de gain NMOS

W/L étant le rapport largeur sur longueur du canal du transistor pilotant le bolomètre,

$V_{th,N}$ étant la tension seuil transistor NMOS pilotant le bolomètre.

La résistance électrique de référence $R_{Tr_}(i,j)$, à la température de référence T_r est ainsi déduite des relations (1) et (2).

L'étape a1) comprend alors une seconde sous étape a1₂) de détermination des résistances électriques à la température de références de chacun de bolomètres aveugles $B_{b_}(k)$.

La sous-étape a1₂) est similaire à la sous-étape a1₁).

En particulier, la seconde sous-étape a1₂), met également en œuvre le masque, maintenu à la température de référence T_r , disposé devant l'imageur 1 (il est entendu que l'imageur est également maintenu à la température de référence T_r).

Le courant circulant dans chacun de bolomètres aveugles $B_{b_}(k)$ est alors mesuré de manière individuelle.

En particulier, la mesure du courant $I_{b_}(l)$ d'un bolomètre aveugle $B_{b_}(l)$ donnée comprend la fermeture du transistor GSK pilotant ce dernier afin de le connecter à la ligne commune $BL(l)$, les autres interrupteurs étant maintenus ouverts.

Le schéma électrique équivalent résultant de cette configuration est présenté à la figure 4b.

La tension V_{CTIA} en sortie S de l'amplificateur à transimpédance capacitive CTIA associé à la colonne « I » vérifie la relation (3) suivante :

5

$$V_{CTIA} = V_{BUS} + \frac{T_{int}}{C_{int}} \cdot I_{b-}(l) \quad (3)$$

Par ailleurs, le courant $I_{b-}(l)$ est fonction des caractéristiques géométriques et électriques du bolomètre ainsi que des caractéristiques pilotant ce dernier.

10

Plus particulièrement, le courant $I_{b-}(l)$ vérifie également la relation (4) suivante :

$$I_{b-}(l) = \frac{1}{2} \cdot k_p \cdot \frac{W}{L} \cdot \left(V_{th,P} + VSK - R_{Tr-}(l) \cdot I_{b-}(l) \right)^2 \quad (4)$$

μ_p étant la mobilité des trous dans le matériau formant le bolomètre considéré ;

15

C_{ox} étant la capacité surfacique de la grille du transistor pilotant le bolomètre ;

$K_p = \mu_p \cdot C_{ox}$ étant un facteur de gain PMOS

W/L étant le rapport largeur sur longueur du canal du transistor pilotant le bolomètre,

$V_{th,P}$ étant la tension seuil du transistor PMOS pilotant le bolomètre.

20

La résistance électrique de référence $R_{Tr}(l)$, à la température de référence T_r est ainsi déduite des relations (3) et (4).

La détermination des résistances électriques de référence $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$ met ainsi en œuvre des composants usuellement intégrés dans un imageur. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire de modifier l'imageur afin de mettre en œuvre le procédé selon la présente invention.

25

Le calcul des résistances électriques à la température ambiante T_{amb} peut alors faire intervenir une énergie d'activation E_a représentative du matériau formant chacun des bolomètres actifs $B_{pix-}(i,j)$ et aveugles $B_{b-}(k)$.

Plus particulièrement, le calcul des résistances électriques $R_{Tamb}(i,j)$ et $R_{Tamb}(k)$ est exécuté selon l'une et l'autre des relations suivantes :

30

$$R_{T_{amb}}(i, j) = R_{Tr}(i, j) \cdot e^{\frac{qE_a}{k} \left(\frac{1}{T_{amb}} - \frac{1}{T_r} \right)} \quad (5)$$

et

$$R_{T_{amb}}(k) = R_{Tr}(k) \cdot e^{\frac{qE_a}{k} \left(\frac{1}{T_{amb}} - \frac{1}{T_r} \right)} \quad (6)$$

5

Le procédé selon la présente invention comprend également une étape b) de détermination des températures effectivement mesurées $T_{sc}(i, j)$ par chacun des bolomètres actifs $B_{pix_}(i, j)$ à partir des résistances électriques calculées à l'étape a) et des mesures brutes $S_p(i, j)$.

10

Notamment, la température effectivement mesurée $T_{sc}(i, j)$ par un bolomètre actif $B_{pix_}(i, j)$ vérifie la relation (7) suivante :

$$S_p(i, j) = Resp(T_{amb}, i, j)(T_{sc}(i, j) - T_{amb}) + S_{0, T_{amb}}(i, j) \quad (7)$$

Où :

- $Resp(T_c, i, j)$ est la responsivité du bolomètre ;

15

- $S_{0, T_{amb}}(i, j)$ est la valeur de sortie du bolomètre actif $B_{pix_}(i, j)$ pour une température effectivement mesurée égale à la température ambiante.

20

A cet égard, la valeur $S_{0, T_{amb}}(i, j)$ associée à un bolomètre actif $B_{pix_}(i, j)$ d'une colonne C_j est fonction de la différence entre les courants $I_{0, pix}(i, j)$ et $I_{0, b}(j)$ susceptibles de circuler, respectivement, dans ledit bolomètre actif $B_{pix_}(i, j)$ et le bolomètre aveugle $B_{b_}(j)$ auquel est associée la colonne C_j pour une température effectivement mesurée égale à la température ambiante.

En d'autres termes, pour chacun des bolomètres actifs, le terme $S_{0, T_{amb}}(i, j)$ vérifie la relation (8) suivante :

25

$$S_{0, T_{amb}}(i, j) = VBUS - \frac{T_{int}}{C_{int}} \cdot (I_{0, b}(j) - I_{0, pix}(i, j)) \quad (8)$$

les courants $I_{0, pix}(i, j)$ et $I_{0, b}(j)$ étant fonction, respectivement, des résistances électriques $R_{T_{amb}}(i, j)$ et $R_{T_{amb}}(j)$.

Il peut donc être déduit des relation (7) et (8), la température effectivement mesurée $T_{sc}(i,j)$ par chacun des bolomètres selon la relation suivante :

$$T_{sc}(i,j) = \frac{S_{P(i,j)} - S_{0,T_{amb}(i,j)}}{Resp(i,j)} + T_{amb} \quad (9)$$

5 Le traitement ainsi réalisé sur l'image brute permet d'obtenir une image finale compensée en température exempte d'effet de pixelisation et d'aspect colonnaire.

La présente invention concerne également un programme d'ordinateur, qui lorsqu'il est mis en œuvre par un calculateur, permet d'exécuter le procédé de traitement selon la présente invention.

10 L'invention concerne en outre un imageur pourvu

- de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ agencés de manière matricielle selon n lignes L_i et m colonnes C_j ;

- de bolomètres aveugles $B_{b_}(k)$, chaque bolomètre aveugle $P_{b_}(k)$ étant mis en œuvre pour la mesure différentielle des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'au moins une
15 colonne de bolomètres qui lui est propre, avantageusement chaque bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ est associé à une seule colonne (C_j) de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$

- un calculateur doté du programme d'ordinateur.

Enfin, l'invention concerne également un procédé de mise en œuvre de l'imageur selon la présente invention pour la détection, notamment la détection de
20 personnes, dans une pièce.

25

RÉFÉRENCES

[1] EP2940991B1

[2] US2010237245A1

REVENDEICATIONS

1. Procédé de traitement d'une image brute caractérisée par des mesures brutes $S_p(i,j)$ associées à des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'un imageur (1) agencés de manière matricielle selon n lignes (L_i) et m colonnes (C_j), l'imageur (1) est à une température ambiante T_{amb} , et comprend en outre des bolomètres aveugles $B_{b_}(k)$, chaque bolomètre aveugle $P_{b_}(k)$ étant mis en œuvre pour la mesure différentielle des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'au moins une colonne de bolomètres qui lui est propre, avantageusement chaque bolomètre aveugle $B_{b_}(k)$ est associé à une seule colonne (C_j) de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$, le procédé, exécuté par un calculateur (4) pourvu d'une mémoire, comprend les étapes suivantes :

- a) une étape de calcul des résistances électriques $R_{Tc}(i,j)$ et $R_{Tc}(k)$, à la température T_{amb} , respectivement, des bolomètres actifs et aveugles à partir de leurs résistances électriques à une température de référence T_r , respectives, $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$, mémorisées dans la mémoire ;
- b) une étape de détermination des températures effectivement mesurées $T_{sc}(i,j)$ par chacun des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ à partir des résistances électriques calculées à l'étape a) et des mesures brutes $S_p(i,j)$.

2. Procédé selon la revendication 1, dans lequel l'étape a) de calcul des résistances électriques $R_{Tc}(i,j)$ et $R_{Tc}(k)$, à la température T_{amb} , est exécutée à partir d'une énergie d'activation E_a représentative du matériau formant chacun des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ et aveugles $B_{b_}(k)$.

3. Procédé selon la revendication 2, dans lequel le calcul des résistances électriques à la température ambiante, et notées $R_{Tamb}(i,j)$ et $R_{Tamb}(k)$, est exécuté selon l'une et l'autre des relations suivantes :

$$R_{Tamb}(i,j) = R_{Tr}(i,j) \cdot e^{\frac{qE_a}{k} \left(\frac{1}{T_{amb}} - \frac{1}{T_r} \right)}$$

et

$$R_{Tamb}(k) = R_{Tr}(k) \cdot e^{\frac{qE_a}{k} \left(\frac{1}{T_{amb}} - \frac{1}{T_r} \right)}$$

4. Procédé selon l'une des revendications 1 à 3, dans lequel la température effectivement mesurée $T_{sc}(i,j)$ par un bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ vérifie la relation suivante :

$$S_p(i,j) = Resp(T_{amb}, i, j)(T_{sc}(i,j) - T_{amb}) + S_{0,T_{amb}}(i,j)$$

5 Où :

- $Resp(T_c, i, j)$ est la responsivité du bolomètre ;
- $S_{0,T_{amb}}(i,j)$ est la valeur de sortie du bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ pour une

température effectivement mesurée égale à la température ambiante.

10 5. Procédé selon la revendication 4, dans lequel la valeur $S_{0,T_{amb}}(i,j)$ associée à un bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ d'une colonne (C_j) est fonction de la différence entre les courants $I_{0,pix}(i,j)$ et $I_{0,b}(j)$ susceptibles de circuler, respectivement, dans ledit bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ et le bolomètre aveugle $B_b(k)$ auquel est associée la colonne (C_j) pour une température effectivement mesurée égale à la température ambiante.

15 6. Procédé selon l'une des revendications 1 à 5, l'étape a) est précédée d'une étape a1) d'acquisition des mesures brutes $S_p(i,j)$ au niveau d'amplificateurs à transimpédance capacitive (CTIA) agencés de sorte que l'ensemble des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ de chaque colonne (C_j) ainsi que le bolomètre aveugle $B_b(k)$ auquel est associée ladite colonne (C_j) sont connectés à une entrée négative (E^-) d'un des amplificateurs à transimpédance capacitive (CTIA), l'entrée positive (E^+) dudit amplificateur (CTIA) recevant une tension de référence (V_{bus}).

20

25 7. Procédé selon la revendication 6, dans lequel entre chacun des bolomètres, actifs et aveugles, et l'amplificateur à transimpédance capacitive (CTIA) auquel ces derniers sont connectés, viennent s'interposer des dispositifs interrupteurs, notamment des transistors, commandés par le calculateur.

8. Procédé selon la revendication 7, dans lequel préalablement à la mise en œuvre du procédé, une étape de mesure des résistances électriques $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$ est exécutée.

5 9. Procédé selon la revendication 8, dans lequel la détermination de la résistance électrique $R_{Tr}(i,j)$ et $R_{Tr}(k)$ d'un bolomètre actif $B_{pix_}(i,j)$ d'une colonne (C_j) ou du bolomètre aveugle $B_b_ (k)$ auquel est associée ladite colonne (C_j) comprend une mesure du courant susceptible de circuler dans le bolomètre concerné.

10 10. Procédé selon la revendication 9, dans lequel la mesure du courant susceptible de circuler dans le bolomètre concerné comprend la fermeture de l'interrupteur s'interposant entre ledit bolomètre concerné et l'amplificateur à transimpédance capacitive (CTIA), les autres interrupteurs étant maintenus ouverts.

15 11. Programme d'ordinateur, qui lorsqu'il est mis en œuvre par un calculateur, permet d'exécuter le procédé selon l'une des revendications 1 à 10.

12. Imageur pourvu

20 - de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'un imageur (1) agencés de manière matricielle selon n lignes (L_i) et m colonnes (C_j) ;

- de bolomètres aveugles $B_b_ (k)$, chaque bolomètre aveugle $P_b_ (k)$ étant mis en œuvre pour la mesure différentielle des bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$ d'au moins une colonne de bolomètres qui lui est propre, avantageusement chaque bolomètre aveugle $B_b_ (k)$ est associé à une seule colonne (C_j) de bolomètres actifs $B_{pix_}(i,j)$

25 - un calculateur doté du programme d'ordinateur selon la revendication 11.

13. Mise en œuvre de l'imageur selon la revendication 12 pour la détection, notamment la détection de personnes, dans une pièce.

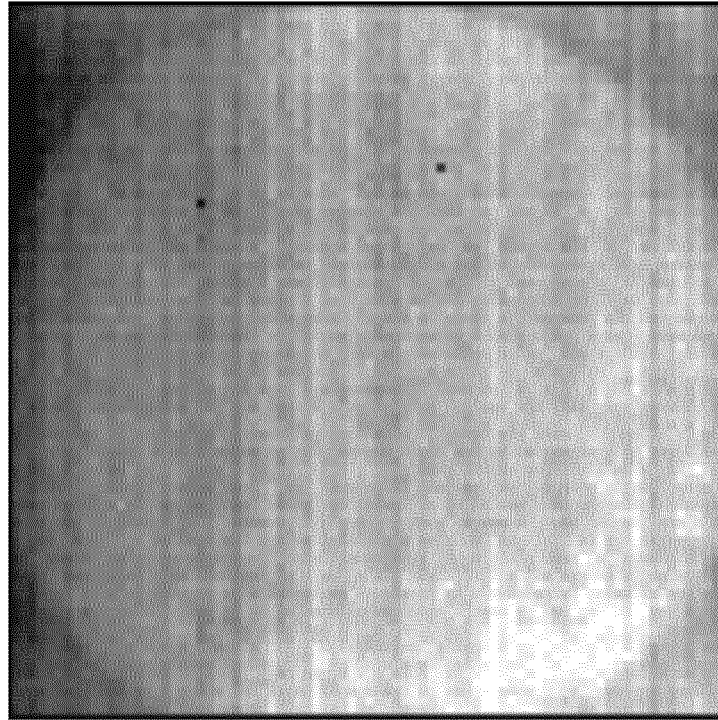


FIG.1

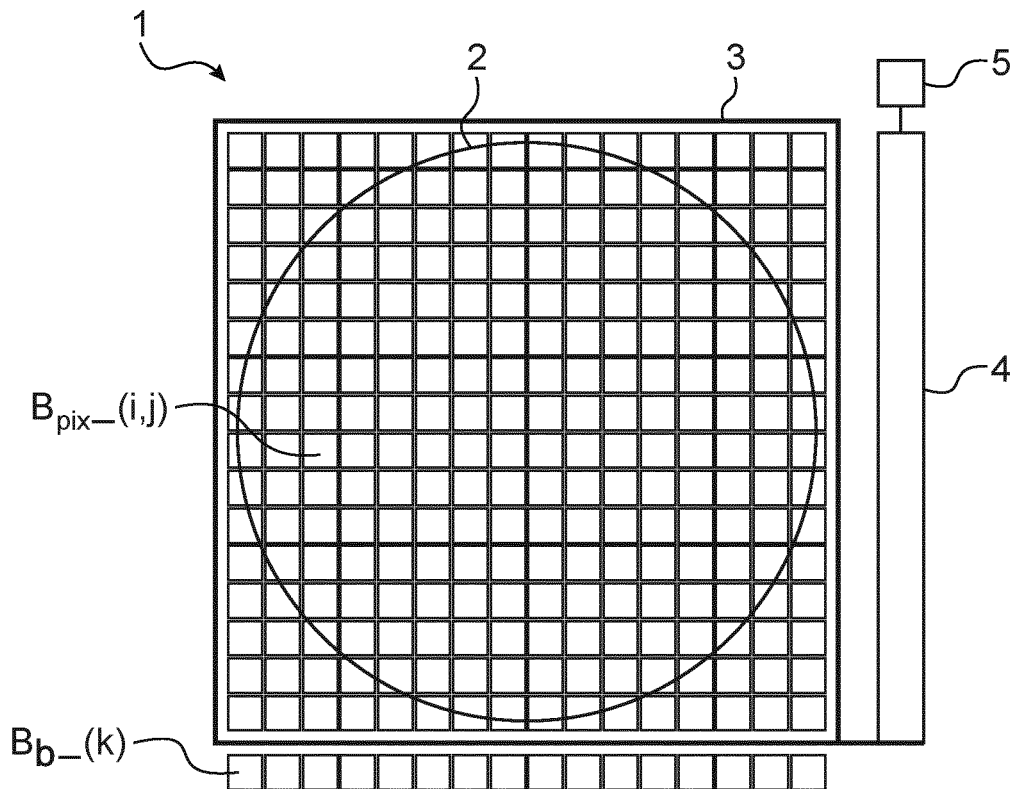


FIG.2

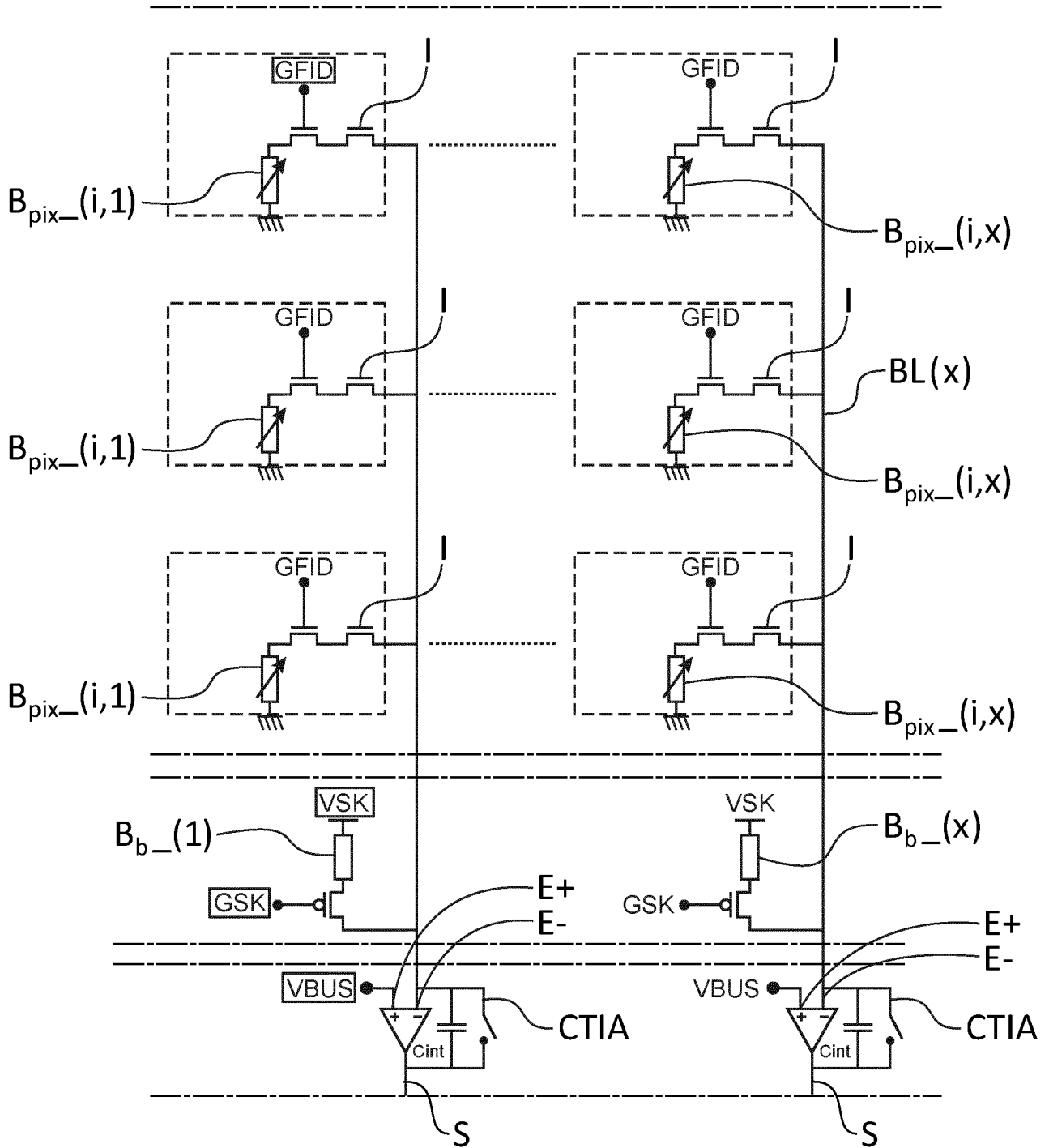


FIG.3

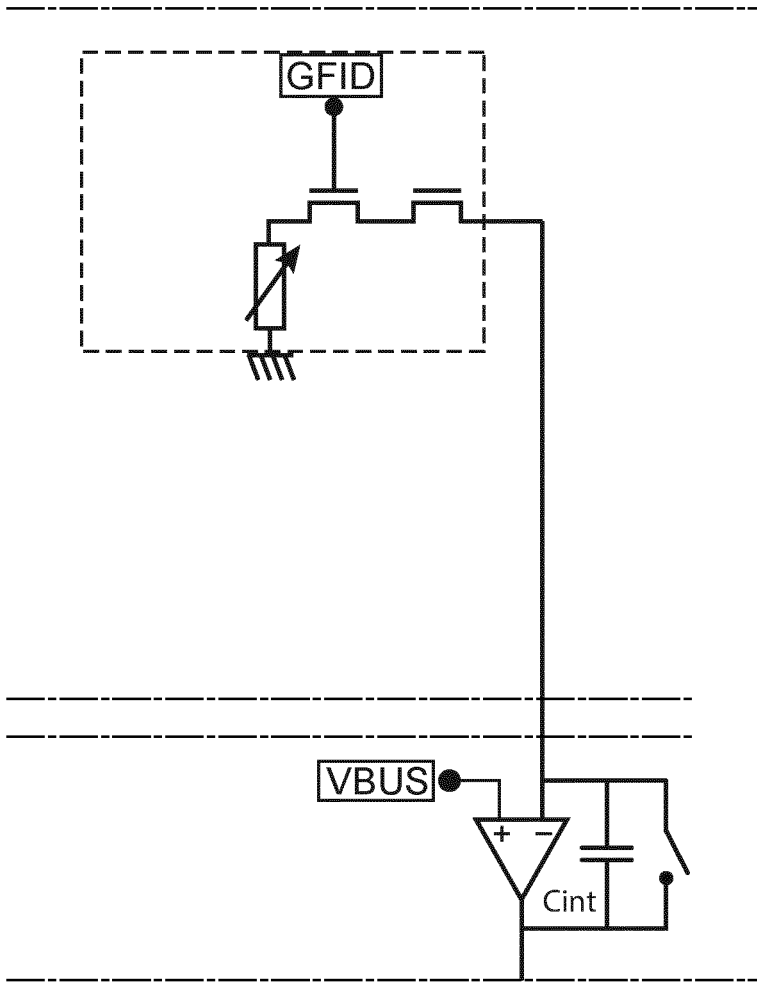


FIG.4a

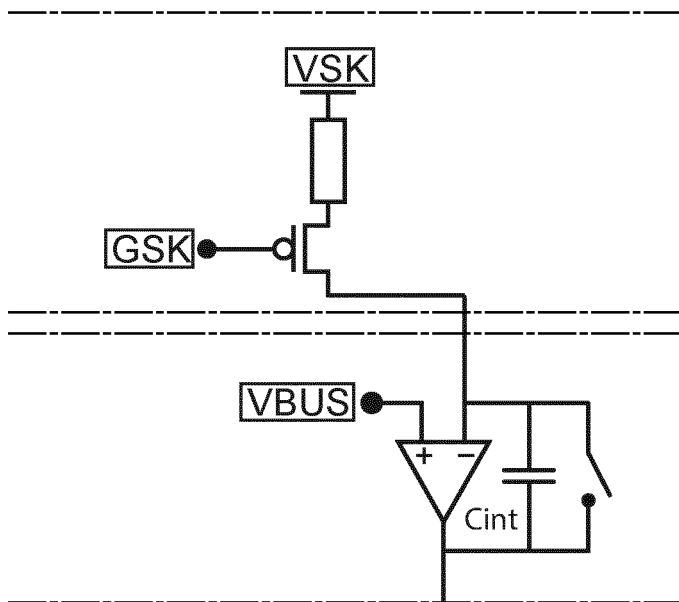


FIG.4b

RAPPORT DE RECHERCHE

articles L.612-14, L.612-53 à 69 du code de la propriété intellectuelle

OBJET DU RAPPORT DE RECHERCHE

L'I.N.P.I. annexe à chaque brevet un "RAPPORT DE RECHERCHE" citant les éléments de l'état de la technique qui peuvent être pris en considération pour apprécier la brevetabilité de l'invention, au sens des articles L. 611-11 (nouveau) et L. 611-14 (activité inventive) du code de la propriété intellectuelle. Ce rapport porte sur les revendications du brevet qui définissent l'objet de l'invention et délimitent l'étendue de la protection.

Après délivrance, l'I.N.P.I. peut, à la requête de toute personne intéressée, formuler un "AVIS DOCUMENTAIRE" sur la base des documents cités dans ce rapport de recherche et de tout autre document que le requérant souhaite voir prendre en considération.

CONDITIONS D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT DE RECHERCHE

Le demandeur a présenté des observations en réponse au rapport de recherche préliminaire.

Le demandeur a maintenu les revendications.

Le demandeur a modifié les revendications.

Le demandeur a modifié la description pour en éliminer les éléments qui n'étaient plus en concordance avec les nouvelles revendications.

Les tiers ont présenté des observations après publication du rapport de recherche préliminaire.

Un rapport de recherche préliminaire complémentaire a été établi.

DOCUMENTS CITES DANS LE PRESENT RAPPORT DE RECHERCHE

La répartition des documents entre les rubriques 1, 2 et 3 tient compte, le cas échéant, des revendications déposées en dernier lieu et/ou des observations présentées.

Les documents énumérés à la rubrique 1 ci-après sont susceptibles d'être pris en considération pour apprécier la brevetabilité de l'invention.

Les documents énumérés à la rubrique 2 ci-après illustrent l'arrière-plan technologique général.

Les documents énumérés à la rubrique 3 ci-après ont été cités en cours de procédure, mais leur pertinence dépend de la validité des priorités revendiquées.

Aucun document n'a été cité en cours de procédure.

1. ELEMENTS DE L'ETAT DE LA TECHNIQUE SUSCEPTIBLES D'ETRE PRIS EN CONSIDERATION POUR APPRECIER LA BREVETABILITE DE L'INVENTION

NEANT

2. ELEMENTS DE L'ETAT DE LA TECHNIQUE ILLUSTRANT L'ARRIERE-PLAN TECHNOLOGIQUE GENERAL

EP 2 012 101 A1 (ULIS [FR])
7 janvier 2009 (2009-01-07)

WO 2010/125281 A1 (ULIS [FR]; DUPONT
BENOIT [BE]; VILAIN MICHEL [FR])
4 novembre 2010 (2010-11-04)

US 2011/068272 A1 (DUPONT BENOIT [BE] ET
AL) 24 mars 2011 (2011-03-24)

US 2017/219436 A1 (SIMOLON BRIAN B [US] ET
AL) 3 août 2017 (2017-08-03)

WO 2018/132743 A1 (FLIR SYSTEMS [US])
19 juillet 2018 (2018-07-19)

3. ELEMENTS DE L'ETAT DE LA TECHNIQUE DONT LA PERTINENCE DEPEND DE LA VALIDITE DES PRIORITES

NEANT